

Niveau :	<b>MASTER</b>					année
Domaine :	<b>ARTS, LETTRES, LANGUES</b>					<b>M2</b>
Mention :	<b>INFORMATION, COMMUNICATION, CULTURE</b>					
Spécialité :	Professionnelle : Langues et Marchés des Médias Européens					120 ECTS
Volume horaire étudiant :	100h00	120h00	h	h	1 semestre	<b>220h00</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français, anglais, allemand ou espagnol					

## Contacts

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<p><b>Laurent GAUTIER</b> Faculté des Lettres, Bureau 135 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON ☎ 03.80.58.98.65 laurent.gautier@u-bourgogne.fr</p>	<p><b>Valérie CHAPOTOT</b> Faculté des Lettres, Bureau 166A 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.56.74 <a href="mailto:valerie.chapotot@u-bourgogne.fr">valerie.chapotot@u-bourgogne.fr</a></p> <p><b>Karine DUTHU</b> Faculté des Lettres, Bureau 166B 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.56.11 <a href="mailto:karine.duthu@u-bourgogne.fr">karine.duthu@u-bourgogne.fr</a></p>
Composante de rattachement U.F.R. Langues et Communication	

## Objectifs de la formation et débouchés

### Objectifs de la formation

- Connaître les contextes économique, juridique et culturel des médias européens.
- Favoriser l'insertion professionnelle des linguistes dans la presse et dans l'audiovisuel européens : conception, développement et commercialisation de produits médias.

### Débouchés

- Métiers du journalisme (rédaction, reportages, secrétariat de rédaction, correspondance étrangère, agence de presse).
- Marketing des produits média, vente et aide à la négociation des contrats.
- Traduction, adaptation et localisation des produits média.

### Compétences acquises à l'issue de la formation

- Connaissance approfondie de deux langues étrangères appliquées au monde des médias européens.

- Connaissance des différents paysages médiatiques européens (aux niveaux juridique, économique et interculturel).
- Connaissance des principales techniques de travail propres au monde des médias.

### Compétences acquises à l'issue de la formation

- Aptitude à se situer dans le milieu des médias en Europe.
- Acquisition des techniques de travail médiatique.
- Maîtrise des enjeux culturels du travail médiatique en Europe.

### Modalités d'admission

Sélection sur dossier de candidature \* (à rendre début juin) et entretien éventuel (fin juin).

#### Prérequis :

- Avoir validé un M1 ou une maîtrise ou 60 Crédits post Licence,
- témoigner d'une fréquentation au moins occasionnelle, bénévole ou professionnelle, des milieux de la communication et de la culture,
- maîtriser au moins deux langues étrangères (**anglais obligatoire**, puis en 2<sup>ème</sup> langue, allemand, espagnol ou italien).

**Formation Continue :** La spécialité LAMME est également accessible en 2<sup>ème</sup> année, au titre de la formation continue. Prendre contact avec le SUFCOB (03 80 39 51 93).

\* téléchargeable sur le site [www.u-bourgogne.fr](http://www.u-bourgogne.fr)

#### Bourses

Les bourses de deuxième année de master à finalité recherche sont attribuées sur critères universitaires par classement des professeurs responsables de chaque diplôme. Les demandes doivent être effectuées par internet entre le 15 janvier et le 30 avril de l'année universitaire précédant l'année au titre de laquelle l'inscription en M2 est sollicitée. A partir de la mi-septembre, les étudiants doivent également retirer un dossier auprès du service des bourses de la Faculté des Lettres, bureau 166A, tél. : 03.80.39.56.08. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de ce même service.

**Organisation et descriptif des études**

M2	Spécialité LAMME	Volume horaire			Total horaire	Crédits européens	Type d'examen *			
		CM	TD	TP			Coef CC	Coef CT	Coef EP	Total coef.
<b>SEMESTRE 3</b>						<b>30</b>				<b>1</b>
<b>UEM31</b>	<b>Langue et Culture 1 (cours en français et anglais)</b> Médias et mondialisation Mondialisation et différences culturelles Le paysage médiatique européen Les médias français et britanniques Ecriture médiatique La Grande-Bretagne, l'Europe et la Presse La presse italienne		60			8	2			2
<b>UEM32</b>	<b>Langue et Culture 2 (cours en français et allemand)</b> Langages des médias en allemand Paysage médiatique des pays de langue allemande Pratiques de l'écriture médiatique Pratiques dérivées : médias et industries de la langue Discours multimodal dans la presse <b>Langue et Culture 2 (cours en français et espagnol)</b> Interculturalité dans le monde hispanique contemporain La presse espagnole au XX <sup>e</sup> siècle La télévision espagnole Publicité et culture hispanique		60			8	2			2
<b>UEM33</b>	<b>Droit et Economie</b> Les institutions européennes Les législations communautaires La jurisprudence Les groupes médias européens Droit de l'audiovisuel européen Les coproductions Droit de l'Internet Médias : le modèle américain Ethique des médias	60				8	2			2
<b>UEM34</b>	<b>Applications professionnelles</b> Presse Quotidienne Régionale Radios thématiques Sociétés de production Sous-titrage et localisation	40				6	1,5			1,5
<b>SEMESTRE 4</b>						<b>30</b>				
<b>UEM40</b>	<b>Stage média + mémoire ou semestre dans une Université partenaire (**)</b>									<b>1</b>

\* CC = contrôle continu - écrit, oral ; CT = contrôle terminal - écrit, oral ; EP = épreuve pratique

(\*\*) Pour tenir compte des différents choix de professionnalisation et des possibilités offertes par nos universités partenaires, les étudiants ont le choix entre trois options :

- 1) stage professionnel avec rapport et soutenance (70 pages minimum, hors annexes)  
(Le mémoire sera rédigé dans la langue étrangère du pays du stage. Si le stage est effectué dans un pays de la langue maternelle de l'étudiant, il sera rédigé, soit dans une des deux langues étrangères choisies par l'étudiant dans son cursus de M2, soit dans sa langue maternelle et accompagné de deux résumés de 10 pages minimum, chacun dans les deux langues étrangères du cursus),
- 2) semestre dans une université partenaire. Dans ce cas l'étudiant a le choix entre :
  - a) l'obtention de 30 crédits en validant les enseignements proposés par l'université partenaire,
  - b) l'obtention de 15 crédits dans cette université complétée par un stage professionnalisant d'au moins 8 semaines avec rapport (40 pages minimum hors annexes) comptant pour 15 crédits.

### Modalités de contrôle des connaissances

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr>  
Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004.  
Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

### Sessions d'examen

Une session à la fin de chaque semestre, une session de rattrapage en septembre. Les modalités précises d'examen pour chacun des enseignements sont reportées dans le tableau ci-dessus.

### Règles de validation et de capitalisation :

#### Principes généraux :

**Compensation :** La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des UE du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est égale ou supérieure à 10.  
Une compensation sera calculée entre les deux semestres de la même année.  
Le M2 est validé si la moyenne des 2 semestres est égale ou supérieure à 10 sur 20.

**Capitalisation :** Tout élément ayant une valeur en Crédits Européens est capitalisé, c'est-à-dire définitivement acquis et donc conservé d'une session d'examen à l'autre et, éventuellement, d'une année à l'autre, si sa note est supérieure ou égale à 10/20 ou si l'élément supérieur (bloc d'enseignements, UE, semestre) dont il est partie est lui-même validé. Auquel cas, l'examen correspondant ne peut pas être repassé.  
Aucun élément ayant une note inférieure à 10/20 ne peut être conservé si l'élément de degré supérieur n'est pas acquis. Et l'examen correspondant doit donc être repassé.  
Tout élément affecté d'une valeur en Crédits Européens (ECTS) permet à l'étudiant qui le valide d'acquies les crédits européens correspondants.